

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à la salle du conseil municipal, le 27 mars 2023 à 19 h à laquelle étaient présents et formant quorum :

Étaient présents:

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4, maire suppléant
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Assiste à la séance: madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Tous les membres présents reconnaissent avoir reçu
l'avis spécial de convocation**

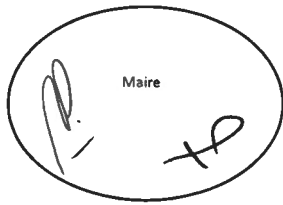
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2023

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt pour les travaux de réfection du rang des Cascades
3. Demande à Dépôt Rive-Nord inc.
 - Contribution annuelle
4. Feu d'artifice – 24 juin 2023
5. Travaux d'infrastructures Grande Côte – Contrôle qualitatif
6. Modification règlement numéro 636-2023
7. Nomination d'un délégué - l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
8. Période de question(s)
9. Levée de la séance

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Robert Pufahl constate le quorum à 19 h 10 et déclare la séance ouverte.



Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt pour les travaux de réfection du Rang des Cascades

Monsieur le conseiller Gaétan Bayeur présente un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt visant des travaux de réfection sur le chemin municipal « Rang des Cascades ».

Monsieur le conseiller Gaétan Bayeur dépose le projet de règlement numéro 638-2023 intitulé « *Règlement décrétant un emprunt n'excédant pas 511 000,00 \$ pour des travaux de chargement et d'asphaltage ainsi que les travaux connexes sur le rang des Cascades* ».

SUJET REPORTÉ

2023.03.064 Demande à Dépôt Rive-Nord inc. – Contribution annuelle

Il est proposé par monsieur le conseiller Léo Soulières
Appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Bayeur
Et résolu :

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à transmettre une demande à Dépôt Rive-Nord inc. afin de connaître leur intérêt à verser la contribution annuelle en un seul versement pour dix ans compte tenue des dépenses importantes à réaliser pour la réfection du Rang des Cascades.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2023.03.065 Feu d'artifice – 24 juin 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Brunelle
Appuyé par monsieur le conseiller René Darveau
Et résolu :

D'accepter l'offre de « Feux d'artifice ORION » pour le déploiement d'un feu d'artifice lors des activités de la Fête nationale, le 24 juin 2023 au montant de 10 000,00 \$ incluant les taxes applicables.

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier verse un acompte au montant de 2 500,00 \$ incluant les taxes applicables.

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier versera un montant final de 5 000,00 \$ incluant les taxes applicables lors de l'événement.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2023.03.066 Travaux d'infrastructures Grande Côte – Contrôle qualitatif

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier a demandé, par voie d'invitation, des soumissions pour le contrôle qualitatif des travaux auprès des firmes suivantes, à savoir :

- | | | |
|---|-----------------------|------------------|
| • | Groupe ABS inc. | 11 423,22 \$ |
| • | Les Services EXP inc. | 11 643,52 \$ |
| • | Solmatech inc. | 12 463,52 \$ |
| | | (Taxes incluses) |



Maire

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues sont conformes aux exigences de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par monsieur le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que le Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier octroie un mandat pour le contrôle qualitatif des travaux d'infrastructures Grande Côte à la firme Groupe ABS inc. pour un montant de 11 423,22 \$ toutes taxes incluses.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Nomination d'un délégué - l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)

Sujet non retenu

Période de questions

2023.03.067

Clôture et levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par monsieur le conseiller René Darveau
Et résolu :

De clore et de lever cette séance à 19 h 14.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

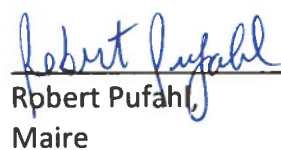


Robert Pufahl
Maire



Hélène Plourde
Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »



Robert Pufahl
Maire

